DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Brésil | RETRAIT UNIQUEMENT

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Copie de Carte d'identité :** Recto-Verso.

☑ **1 reçu original indiquant le RETRAIT du visa, délivré par le Consulat du Brésil à Paris :** Avec écrit au dos "J'autorise l'agence RapideVisa à procéder au retrait de mon passeport avec visa" en y ajoutant votre nom, prénom et signature.